

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2014  
 CLASSES TRANSPLANTEES – PROGRAMME 2014-2015  
 SUBVENTION

Association coopérative de l'école	Classes	Nombre d'enfants	Nombre de jours	Nombre de journée enfants	Prix de journée par enfant	Taux de subvention	Subvention ville par jour et enfant (plafonné à 50 €)	Montant de la subvention versée à l'école (participation multipliée par nombre de journées / enfants)	Thème et lieu
Michelet	CM1	25	5	125	61,17 €	55 %	27,50 €	3437,50 €	Découverte des Arts de la rue et du Cirque Manneville-ès-Plains Seine-Maritime